

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Mention d'excellence en promotion dans Lanaudière
Capsana
Édition 2017
Défi Santé

Plume de bronze
ACMQ
Édition 2017
Campagne de promotion

Temple de la renommée
Grands Prix Desjardins de la culture
Édition 2017
Bâtisseur

Prix Innovation
Grands Prix Desjardins de la culture
Édition 2017
Créalab

Prix événement écoresponsable
Concours Les Vivats
Édition 2017
Gala reconnaissance des bénévoles

Une nouvelle étape franchie dans le projet de l'Espace culturel Repentigny dévoile le concept architectural du Théâtre Alphonse-Desjardins

C'est en présence des membres de la communauté d'affaires et des partenaires majeurs du projet de l'Espace culturel que **Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, a dévoilé le nom ainsi que la firme gagnante du concours d'architecture de la future salle de spectacle repentignoise. Le Théâtre Alphonse-Desjardins, nommé en hommage au fondateur de Desjardins, sera érigé selon le concept architectural des Architectes FABG.**

« Nous rêvons depuis 50 ans de revoir à Repentigny une salle de spectacle qui favorisera l'accès à la culture pour toutes les générations et qui viendra combler l'ensemble des besoins de la région, en complémentarité avec ce qui est actuellement offert dans la MRC L'Assomption. Enfin, nous franchissons une étape importante qui nous fait passer du rêve à la réalité. C'est un honneur pour nous de pouvoir associer notre salle de spectacle à Alphonse Desjardins, un homme d'une grande prestance qui a dévoué sa vie entière au développement et au mieux-être de sa communauté », se réjouit Chantal Deschamps.

Le projet de la salle de spectacle a été longuement réfléchi. Aujourd'hui, l'ensemble de la communauté d'affaires est mobilisé et partage une vision commune où Repentigny figure parmi les destinations culturelles incontournables.

« Desjardins s'est bâti au rythme des régions et a donc mis en œuvre des mesures pour soutenir leur développement. La salle de spectacle est un instrument de développement culturel certes, mais elle est également un moteur de développement économique et social qui contribue à notre fierté locale et régionale, » souligne M. Alain Raïche, directeur général de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur.

Élargir l'horizon...

Un lieu ouvert sur la culture et sur le fleuve

Le projet présenté par la firme Les Architectes FABG | SNC Lavalin | Tétra Tech QI inc | Fauteurs et associés | LEM experts-conseils viendra consolider le pôle culturel repentignois, en continuité avec le Centre d'art Diane-Dufresne.



Le concept :

- Incarne l'identité de la communauté;
- Réaffirme notre rapport historique au fleuve;
- Comprend une terrasse-observatoire, offrant une fenêtre sur l'église et son cimetière, des lieux patrimoniaux, l'Île-Label, le fleuve, le parvis, le Centre d'art Diane-Dufresne et les futurs jardins thématiques;
- Appuie les fondements même d'une salle de spectacle : voir et être vus;
- Présente des lignes diagonales asymétriques qui s'harmonisent au design du Centre d'art Diane-Dufresne;
- Propose, outre une vaste terrasse, un parvis et un escalier-gradin pour la tenue d'événements culturels extérieurs.



Une salle à géométrie variable

Au gré des événements, la salle pourra être aménagée en formule cabaret, en banquet ou à l'italienne. Cette flexibilité permettra d'organiser les places de manière à créer des ambiances de toutes sortes.

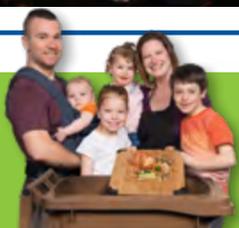
Exposition des quatre projets finalistes

La Ville de Repentigny tient à souligner la qualité des dossiers présentés par les quatre firmes finalistes. Il sera d'ailleurs possible de voir les planches des différents projets dans le hall du Centre d'art Diane-Dufresne, du 16 au 20 mai.



▲ De gauche à droite, Mme Denyse Peltier, présidente de la commission Arts, culture et lettres, Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, M. Éric Gauthier, architecte concepteur chez Les Architectes FABG, M. Alain Raïche, directeur général de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur.

◀ Nombreux élus et dignitaires étaient présents pour cette grande annonce.



ON LE FAIT
POUR NOUS!

Plus d'informations sur l'implantation de la collecte des matières organiques en page 5

Suivez-nous sur





Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,

La question des transports et de la mobilité durable est au cœur de nos préoccupations. À cet effet, à titre de membre du conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), j'ai l'opportunité de prendre part aux travaux de planification et de financement du transport en commun dans la grande région de Montréal et, surtout, de faire entendre la voix des Repentignaises et des Repentignois sur la scène métropolitaine.

Développement du transport collectif

Le 5 avril dernier, la Table des préfets et élus de la couronne Nord (TPECN), dont je suis la présidente, a pris part à la consultation publique mise sur pied par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique de développement du transport collectif.

À cette occasion, les membres de la TPECN ont fait passer un message clair et unanime : nous devons atténuer la congestion sur la couronne Nord et cela passe par le développement du transport collectif sur l'axe est-ouest afin d'optimiser l'interconnexion aux autres modes de transport.

En tant que mairesse de la Ville de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption, j'ai pris la parole pour demander l'ajout de voies réservées sur les autoroutes 40 et 640, l'implantation d'une gare à L'Assomption conjuguées à des stationnements incitatifs et l'augmentation de la fréquence des départs qui viendront bonifier l'offre de service du train de l'est. De plus, des travaux d'amélioration du réseau routier sur l'axe de la route 341 ont été réclamés. Voilà des actions concrètes qui, à mon sens, permettront d'accéder à une plus grande fluidité dans nos transports et de faire face à la rapidité de notre croissance tant économique que démographique.

Prolongation de la ligne bleue

Le 9 avril 2018, nous avons également reçu une excellente nouvelle : le projet de prolongement de la ligne bleue vers l'arrondissement Anjou vient de franchir une étape cruciale avec la confirmation de l'octroi d'une contribution conjointe de 3,9M\$ par les deux paliers de gouvernement.

Cette annonce majeure pour l'est de Montréal ne manquera pas de jouer en la faveur des Repentignaises et des Repentignois, car le prolongement de la ligne bleue devrait faciliter l'ajout de la voie réservée sur l'autoroute 40 que nous réclamons depuis plusieurs années déjà. De plus, c'est une nouvelle alternative qui s'offrira à chacun d'entre nous pour planifier nos déplacements, améliorant ainsi la mobilité durable des usagers.

Dans ce contexte, soyez assurés, chères Repentignaises et chers Repentignois, que je poursuivrai mes représentations auprès de nos gouvernements de façon à ce que nos demandes en matière de transport soient entendues et considérées.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Annie Conceicao-Rivet au Centre d'art Diane-Dufresne

Différents ateliers pour découvrir les techniques de l'artiste

L'exposition *La rencontre des masses : études et prototypes* se poursuit au Centre d'art Diane-Dufresne. Découvrez-y des œuvres impressionnantes, inspirées de la trace laissée par le corps humain sur des objets placés au recyclage.

Deux activités pour entrer dans l'univers d'Annie Conceicao-Rivet

Guidés par l'artiste ou une animatrice en médiation culturelle, explorez les techniques employées par Annie Conceicao-Rivet à travers un atelier et une visite commentée.

Création d'ombres chinoises

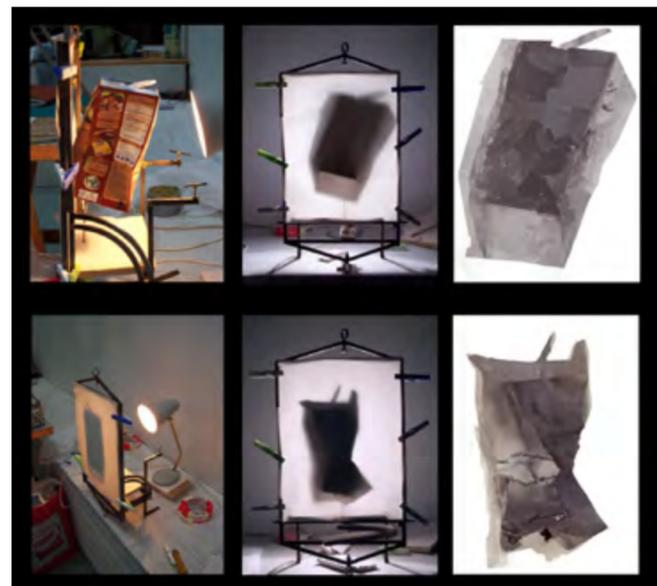
26 mai, 14 h

À l'aide d'objets recyclés, produisez des empreintes lumineuses en explorant un jeu d'ombre et de lumière. Les œuvres réalisées prendront forme dans un collage guidé par Annie Conceicao-Rivet.

Inscription requise au ville.repentigny.qc.ca, sous l'onglet « Inscription loisirs/piscine »

Membres du Centre d'art Diane-Dufresne : 10 \$

Non-membres : 15 \$



© Annie Conceicao-Rivet

Visite commentée

27 mai, 14 h

Plongez dans l'univers artistique d'Annie Conceicao-Rivet en visitant son exposition en compagnie d'une animatrice spécialisée en médiation culturelle. Vous pourrez notamment mieux comprendre la recherche et la réflexion qui ont mené l'artiste à la réalisation des œuvres présentées.

Inscription non requise. Entrée libre

Festival Petits bonheurs 2018

Une explosion de créativité et d'imaginaire pour les petits de 0 à 6 ans

Du 29 avril au 13 mai, des Villes de partout au Québec sautent dans l'aventure du Festival Petits bonheurs pour initier les enfants de 0 à 6 ans à la culture et aux différentes disciplines artistiques. Et Repentigny ne fait pas exception : des dizaines d'activités permettront aux tout-petits de créer, danser, jouer et plonger dans des univers fantastiques.

Nombreuses activités gratuites

Plusieurs des activités prévues dans la programmation repentignoise sont accessibles gratuitement. Il est cependant nécessaire de réserver votre place en téléphonant au 450 470-3010. N'attendez plus! Inscrivez-vous!

La programmation complète est disponible au petitsbonheurs.ca

Exposition *La rencontre des masses : études et prototypes*

Pour toute la durée du festival, durant les heures d'ouverture du Centre d'art Diane-Dufresne

Visitez librement l'exposition d'Annie Conceicao-Rivet qui présente des sculptures, des aquarelles, des collages et des dessins. Un livret-jeu permettra aux familles de transformer leur visite en véritable découverte.

Les toup'tits matins

4 mai, 10 h, Bibliothèque Robert-Lussier

Courtes histoires, comptines, chansons et bricolages éveilleront les tout-petits au merveilleux monde des livres.

18 à 36 mois. Inscription requise. Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte.

Artistes en herbe

5 mai, 10 h à 17 h (en continu)

Centre d'art Diane-Dufresne

Une journée spécialement dédiée aux jeunes artistes en herbe qui pourront rigoler, dessiner, lire et même découvrir l'exposition à travers un jeu amusant.

2 à 6 ans. Entrée libre.



© Joannie Houle, 2017

Atelier de théâtre

6 mai, 13 h 30 et 14 h 30,
Bibliothèque Robert-Lussier

Par le Baluchon magique Découvrez des contes et des personnages de la littérature jeunesse à travers un atelier de théâtre captivant. 3 à 6 ans (13 h 30), 7 à 12 ans (14 h 30). Inscription requise.

Atelier d'éveil à la lecture parents-enfants

8 mai, 10 h 30, Bibliothèque Robert-Lussier

Participez à cet atelier où les parents seront outillés pour stimuler l'intérêt du livre chez leur enfant et faciliter l'animation de la lecture. 0 à 5 ans. Inscription requise.

L'heure du conte en pyjama

10 mai, 18 h 45, Bibliothèque Robert-Lussier

Histoires, doudous et pyjamas sont au rendez-vous pour cette heure du conte. 3 ans et plus. Inscription requise. L'adulte accompagnateur doit se procurer un billet.

Ciné-doudou

12 mai, 19 h, Centre d'art Diane-Dufresne

Présenté par l'ONF

Vêtus de leur pyjama, les enfants sont invités à visionner des films amusants. De petites gourmandises seront servies. Pour tous. Entrée libre.



États financiers consolidés 2017

Réduction de l'endettement total net de 27,2 M\$

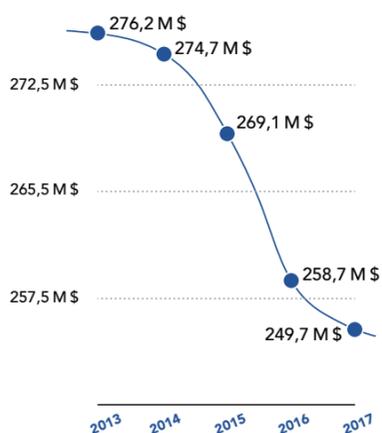
Pour une quatrième année consécutive, l'administration Deschamps présente un bilan plus que positif. Elle a réussi à réduire l'endettement total net à long terme de 27,2 M\$, et ce, en quatre ans seulement.

La Ville de Repentigny a également conclu la dernière année en réalisant un excédent non consolidé de 6 756 380 \$, un autre indicateur d'une gestion budgétaire saine et rigoureuse. Cet excédent s'explique principalement par les trois facteurs suivants :

- Un renversement de provisions inutilisées de 3 M\$, pour des litiges que la Ville a réglés au cours de l'année;
- Une rentrée imprévue provenant de droits de mutations immobilières et de divers revenus, à hauteur de 2,5 M\$;
- Une gestion serrée des dépenses de l'ensemble du budget de fonctionnement qui a permis une économie de 1,2 M\$ sur nos prévisions.

Réduction de la dette en accéléré

« Notre décision d'affecter 25 % des excédents annuels au remboursement anticipé de la dette en capital, jumelé à une gestion serrée des investissements, porte ses fruits. En effet, pour l'exercice financier 2017, l'endettement total net à long terme passe de 258,7 M\$ à 249,7 M\$, un véritable exploit. Nous agissons de manière responsable pour les prochaines générations de Repentignois et de Repentignaises », de déclarer la mairesse.



Réinvestir pour les citoyennes et les citoyens

Également, Mme Deschamps a annoncé que ces surplus serviront en partie à financer des programmes au bénéfice des citoyennes et des citoyens, notamment :

- La mise en place du programme FIME (Financement innovateur pour des municipalités efficaces) qui donne, aux propriétaires, accès à des ressources financières pour effectuer des rénovations écoénergétiques dans leurs résidences;
- La poursuite de divers programmes d'aide financière destinés au secteur résidentiel permettant l'amélioration de la gestion des eaux pluviales;
- La participation au Programme Rénovation Québec afin de venir en aide aux citoyens aux prises avec des problématiques de maisons lézardées;
- La création d'un fonds de développement qui incitera des entreprises à s'établir sur le territoire repentignois créant ainsi des emplois de qualité.



Comment pouvons-nous mieux vous joindre ?

Avec la plateforme Parlons Repentigny, notre municipalité est plus que jamais en mesure d'échanger avec ses citoyennes et ses citoyens. La conversation est fluide et permet à chacun de faire valoir ses idées et ses opinions et ainsi de participer à la vitalité repentignoise.

Le sondage « Comment mieux vous joindre? », présentement en ligne sur la plateforme, offre justement aux membres de Parlons Repentigny la chance de s'exprimer sur leurs besoins en matière de communication citoyenne.

Les résultats permettront notamment à nos équipes de mieux connaître les habitudes des Repentignois afin de prioriser des moyens de les rejoindre qui répondront réellement à leurs intérêts ainsi qu'à leur mode de vie. Ultiment, la Ville souhaite bonifier son offre en misant notamment sur une communication plus instantanée, mais surtout, plus personnalisée.

Participez à la réflexion en répondant au court sondage disponible au parlonsrepentigny.ca.

On le fait pour qui ?

À Repentigny, la collecte des matières organiques, on le fait pour nous! Voilà enfin la réponse à cette question lancée sur la plateforme il y a quelques semaines déjà. Vous êtes plusieurs à avoir tenté d'y répondre avec des suggestions toutes plus pertinentes les unes que les autres. Mention à @michelbotte qui a saisi le lien entre cette question et l'arrivée imminente de la collecte des matières organiques sur le territoire. Il est rassurant de constater que les membres de Parlons Repentigny se sentent particulièrement interpellés par la cause environnementale. Soyez assurés que d'autres sujets « verts » seront prochainement abordés sur la plateforme!

En terminant, bien que le Défi Santé tire à sa fin, je vous invite à prendre part à la discussion « Vos trucs pour maintenir un mode de vie sain » dans laquelle vous pouvez partager avec la communauté vos habitudes en matière de bonne alimentation, d'activités physiques et d'équilibre. Qui sait, vos astuces pourraient permettre à un concitoyen de trouver la motivation nécessaire pour relever le défi!

Si ce n'est déjà fait, joignez-vous à une communauté de Repentignois engagés en vous inscrivant au parlonsrepentigny.ca.

Marlène Girard

Directrice des communications
Ville de Repentigny

Devant la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption

Chantal Deschamps démontre qu'investir en culture c'est investir dans l'avenir

Le 11 avril dernier, à l'occasion de sa conférence annuelle devant la communauté d'affaires régionale, Mme Deschamps a démontré comment le théâtre Alphonse-Desjardins, pièce maîtresse de l'Espace culturel, contribuera au développement économique et social de la région.

La mairesse repentignoise et préfète de la MRC de L'Assomption a utilisé sa tribune pour faire valoir le potentiel qu'offrira ce lieu unique pour les entreprises et les retombées positives attendues pour l'ensemble de la communauté.

Une approche distinctive

Selon Mme Deschamps, de tels lieux d'activités culturelles et de rassemblements sont importants pour le développement d'un milieu de vie comme une ville, une MRC et même toute une région, parce qu'ils revêtent un caractère identitaire et qu'ils sont des déclencheurs de rêves, d'ambitions et d'imagination. Plus de 50 ans après l'incendie qui a détruit le joyau culturel que fut le théâtre d'été de Repentigny, c'est portée collectivement par le rêve de retrouver ce lieu quasi mythique, que la communauté d'affaires s'est mobilisée pour doter la région d'une nouvelle salle de spectacle. Ce rêve a grandi patiemment et a été rigoureusement planifié dans les actions municipales, mais bien au-delà, dans une vision d'affaires et dans une perspective régionale. Il a permis de réunir au fil des années près de 2 M\$ de la communauté d'affaires, ce qui a convaincu les deux paliers gouvernementaux d'appuyer le projet unique que

la hauteur de 6,2 M\$, du jamais vu dans la MRC. Finalement, ce rêve a évolué grâce à une volonté commune de faire quelque chose de différent dans notre collectivité.

L'originalité de l'approche mise ainsi sur la complémentarité de l'offre existante au sein de la MRC et utilise les forces vives du milieu en s'appuyant sur l'expertise de deux diffuseurs reconnus, soit l'Aramusique et la Corporation Hector-Charland.

La culture, un levier de développement économique et social pour la région

« Nous investissons en culture pour créer de la richesse collective, de la richesse culturelle, sociale et économique. Nous le faisons pour les jeunes, les moins jeunes et pour nos artistes locaux. Nous le faisons pour créer un incubateur culturel et pour démocratiser la culture. Sous l'impulsion d'un espace culturel bien à nous, nous créerons un bien commun, nous donnerons lieu à des expériences humaines uniques; nous développons notre potentiel comme destination ».

« Il est clair que nous ne remplacerons ni le Quartier des spectacles à Montréal ni aucun autre pôle culturel existant. Ce n'est pas l'objectif ici! Nous donnons davantage dans la complémentarité, car les gens qui découvriront notre programmation seront en présence de la culture ici, deviendront ensuite, là-bas, des adeptes des grands festivals, des musées, des concerts, de la métropole ou du reste du monde. Notre plus grande fierté aura été de permettre aux gens de vivre une expérience culturelle commencée ici même à Repentigny, à L'Assomption ou ailleurs dans la région », a conclu la préfète.



◀ Des élus et des représentants de la MRC de L'Assomption et de la Communauté métropolitaine de Montréal, de même que plusieurs autres invités de marque étaient présents pour entendre la préfète et mairesse.

Le Défi Santé continue

Alors que le Défi Santé 2018 qui avait lieu au mois d'avril est sur le point de s'achever, la Ville de Repentigny vous invite à poursuivre le défi tout au long de l'année.

Le Défi Santé consiste à prendre de bonnes résolutions pendant un mois en mangeant mieux, en bougeant plus et en soignant son équilibre mental. «En faisant un effort soutenu pendant quatre semaines, on crée de nouvelles habitudes de vie qu'il est ensuite aisé de maintenir sur le long terme», explique Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Sport, activités physiques et plein air.



▲ De gauche à droite : Mme Cécile Hénault, conseillère municipale, Mme Monique Pauzé, députée fédérale de Repentigny, M. Sylvain Benoit, conseiller municipal, Mme Éline Desjardins, franchisee Cardio Plein Air, Mme Lise Lavallée, députée provinciale de Repentigny, et M. Simon Savignac, attaché politique de François Legault.

C'est pour cette raison que la Ville de Repentigny offre à ses citoyennes et ses citoyens de nombreuses opportunités de bouger gratuitement toute l'année. En effet, il est possible de faire du sport sans frais en utilisant les nombreux plateaux extérieurs de la Ville ou les stations d'entraînement situés dans le parc Deschamps, le parc des Premières-Nations, le parc Laroche et à l'île Lebel.

De plus, de nombreuses activités sont proposées toute l'année aux Repentignois et aux Repentignaises grâce à nos organismes reconnus, au Centre aquatique Jacques-Dupuis et nos centres partenaires : le Complexe sportif Gilles-Tremblay, le Centre communautaire Laurent-Venne et le Centre récréatif de Repentigny.

Mention d'excellence

La Ville de Repentigny a reçu en mars dernier la «Mention d'excellence en promotion dans Lanaudière» pour l'édition 2017 du Défi Santé, volet Municipalités et familles (10 000 habitants et plus), remis par la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS). Les mentions d'excellence sont attribuées aux villes qui contribuent de manière distinctive à la promotion des saines habitudes de vie en offrant, notamment, une vaste gamme d'activités pour bouger plus et mieux s'alimenter.

Le Grand défi Pierre Lavoie

De passage à Repentigny



Les 12 et 13 mai prochains, plus de 145 écoles prendront part à La Course du Grand défi Pierre Lavoie. En 48 heures, ils parcourront 270 km, soit la distance qui sépare Québec et Montréal.

Cette course à relais a pour objectif d'implanter de saines habitudes de vie chez les étudiants des établissements d'enseignement secondaire, collégial et universitaire à travers le Québec. Accompagnés d'un important convoi d'autobus, les coureurs emprunteront la route 138 (rue Notre-Dame) pour se rendre à Montréal. Ils seront à Repentigny le 13 mai vers 13 h. Venez encourager les jeunes de l'école secondaire l'Horizon, seule et fière représentante de la Commission scolaire des Affluents, dans le cadre de cet événement de course à pied!

Circulation ralentie

Prenez note qu'il y aura un ralentissement de la circulation sur la rue Notre-Dame, en direction ouest, entre 13 h et 16 h 30. Aucune rue ne sera fermée, mais la signalisation sera ponctuellement altérée, selon le déplacement du convoi.



Environnement

Un Repentignois se distingue pour son engagement environnemental

M. Antoine Laporte, directeur adjoint au Service de la gestion des infrastructures de la Ville de Repentigny, a reçu la distinction Hubert Demard remise par le Réseau Environnement lors du Salon des technologies environnementales du Québec qui s'est tenu les 13 et 14 mars dernier.

Ce prix lui a été remis en reconnaissance de sa contribution et de l'ensemble de sa carrière dédiée à la cause environnementale.

En effet, M. Laporte exerce son métier depuis 1975. Il devient responsable de la Station de purification (SPE) de la Ville de Repentigny en 1981 puis de la Station de traitement des eaux usées (STEU) en 1996 alors qu'est créée la Division des eaux et assainissement. Depuis 2002, il est également responsable de la station de traitement des eaux usées par étangs aérés (STÉA) desservant les Villes de Charlemagne et de Repentigny.

Depuis le début de sa carrière, il a collaboré à de nombreuses recherches et réalisations novatrices en plus de s'impliquer dans plusieurs comités consultatifs visant à faire évoluer les normes applicables, atteindre de meilleures performances, promouvoir la formation des exploitants et améliorer la santé et la sécurité du personnel œuvrant dans le domaine.

Ses accomplissements sont une grande fierté pour la Ville de Repentigny. «Depuis le début de sa carrière, M. Laporte s'implique à tous les niveaux de sa profession et s'est rapidement imposé comme un précurseur dans le domaine de l'eau potable et du traitement des eaux usées», a fait savoir M. Raymond Hénault, président de la commission Environnement

et développement durable. «Nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur son expertise et son professionnalisme sur notre territoire», a-t-il ajouté.

À propos de Réseau Environnement

Actif depuis plus de 50 ans, Réseau Environnement est le plus important regroupement multisectoriel de spécialistes en environnement au Québec. Il a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques et l'innovation en environnement. Réseau Environnement représente aujourd'hui plus de 2 700 membres issus de tous les milieux.



M. Laporte a reçu son prix des mains d'Hubert Demard en personne. De gauche à droite; MM. Jean Lacroix, directeur général de Réseau Environnement, Hubert Demard, sommité dans le domaine du traitement des eaux et de l'eau potable, Antoine Laporte, directeur adjoint au Service de la gestion des infrastructures de la Ville de Repentigny et Mme Karine Boies, présidente de Réseau Environnement. Photo : courtoisie Réseau Environnement.

Politique environnementale

Vers un avenir plus durable

La seconde mouture de la Politique environnementale de la Ville de Repentigny célèbre son deuxième anniversaire le 22 avril dernier à l'occasion du Jour de la Terre. Retour sur une année de grandes réalisations en matière d'environnement.

S'engager, réaliser

Au terme de cette deuxième année d'activité, pratiquement toutes les actions qui avaient été planifiées à l'an 2 de la Politique environnementale ont été réalisées. Au cours de la dernière année, la collecte des matières organiques, dont l'implantation est prévue pour l'automne 2018, a fait l'objet d'une importante planification, incluant notamment la commande des bacs bruns et des bacs de comptoir, l'élaboration de la campagne de communication associée et l'embauche d'une conseillère en gestion des matières résiduelles afin d'assurer le bon déroulement de l'implantation.

Aussi, Repentigny a adhéré au Circuit électrique d'Hydro-Québec en plus de procéder à l'achat et à l'installation de quatre bornes de recharge pour véhicules électriques. Ces dernières ont été utilisées plus de 330 fois par les utilisateurs repentignois depuis septembre dernier. La Ville a d'ailleurs ajouté deux véhicules électriques à la flotte municipale, soit une Nissan Leaf à la division Environnement et une Chevrolet Volt à la division Prévention des incendies. Depuis leur acquisition, l'utilisation de ces voitures a permis d'éviter l'émission de près de trois tonnes de gaz à effet de serre (GES).

Également, comme elle s'y était engagée, la municipalité a poursuivi ses efforts de promotion de l'herbirecyclage et du feuillicyclage, des techniques écologiques d'entretien extérieur.

La Ville de Repentigny a également obtenu pour la première fois la certification en gestion responsable d'événements selon la norme BNQ 9700-253 pour la Soirée de Noël des employés et le Rendez-vous annuel sur le développement durable, en plus d'obtenir le niveau 4 pour le Gala reconnaissance des bénévoles.

«L'environnement occupe une place grandissante à Repentigny, non seulement au sein de notre organisation, mais également dans les foyers de nos concitoyennes et de nos concitoyens dont

l'engouement est palpable. Nous poursuivons ainsi nos efforts vers un milieu durable en déployant de nouvelles initiatives qui sauront, j'en suis sûr, répondre à leurs préoccupations ainsi qu'aux enjeux auxquels nous devons faire face», indique le conseiller municipal et président de la commission Environnement et développement durable, M. Raymond Hénault.

Agir pour demain : l'an 3

Pour la prochaine année, la Politique environnementale s'accompagne d'un plan d'action étoffé prévoyant la réalisation des initiatives suivantes :

- Déploiement de la phase 1 de la collecte des matières organiques et planification de la phase 2;
- Réalisation de travaux d'amélioration à l'écoparc de Repentigny;
- Révision du règlement relatif à l'utilisation des pesticides;
- Promotion de l'herbirecyclage et du feuillicyclage auprès de la population (en continu);
- Obtention de la certification en gestion responsable d'événements selon la norme BNQ 9700-253 pour des événements municipaux ciblés;
- Installation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques;
- Achat d'un véhicule électrique;
- Mise en œuvre du plan de réduction des émissions de GES pour la flotte des véhicules municipaux.

Chacune des actions déployées dans le cadre de la Politique environnementale répond à un objectif précis qui s'inscrit dans l'une des sept thématiques dont se compose la Politique : activités municipales, air et changements climatiques, eau, énergies renouvelables, matières résiduelles, nuisances et bruits, et sols et biodiversité.

Pour consulter la Politique environnementale dans son intégralité ou pour en savoir plus sur le déploiement des actions à venir, consultez le ville.repentigny.qc.ca/environnement.



Du nouveau cet automne

À Repentigny, la collecte des matières organiques, on le fait pour nous!

C'est cet automne que la collecte des matières organiques débutera à Repentigny. Citoyens, Ville, écoliers, commerçants; tous sont maintenant appelés à prendre part à cet élan collectif vers un avenir durable.

Une affaire de communauté

« L'arrivée de cette nouvelle collecte représente bien plus qu'un changement d'habitudes. Chacun d'entre nous jouera un rôle déterminant dans la réussite de l'implantation, mais surtout, dans l'avenir que nous choisirons de dessiner pour les générations futures. Il s'agit là de bien plus qu'une contribution individuelle, mais bien d'un mouvement de communauté. À Repentigny, on le fait pour nos enfants, pour nos voisins, pour la collectivité, mais plus encore, on le fait pour nous », indique la mairesse, Mme Chantal Deschamps.

C'est dans cet esprit de mobilisation que se déploie la campagne de communication qui vise à bien préparer les citoyens à l'arrivée du bac brun. Une grande variété de plateformes seront ainsi mises à contribution au cours des prochains mois : affichage, web, réseaux sociaux, journal local, etc. Surveillez vos prochaines éditions du *Regard sur Repentigny* qui renfermeront également une foule d'informations en vue de l'implantation de la collecte des matières organiques.

À la rencontre des citoyens

À plusieurs moments au cours de l'été, notre équipe environnementale se déplacera dans différents événements extérieurs ainsi que chez certains épiciers afin de répondre à toutes vos questions. Vous ne pourrez pas la manquer, puisqu'elle sera accompagnée d'une petite scène mobile entièrement habillée aux couleurs de la campagne et dans laquelle elle tiendra des animations pour toute la famille. Surveillez le site internet de la Ville pour connaître le calendrier des activités.

La collecte des matières organiques, je le fais pour...

- Faire ma part
- Contribuer à un changement collectif
- M'impliquer dans un avenir durable
- Participer à la protection de mon environnement
- Valoriser mes résidus alimentaires
- Adopter des pratiques responsables

Octobre 2018 : phase 1 d'implantation

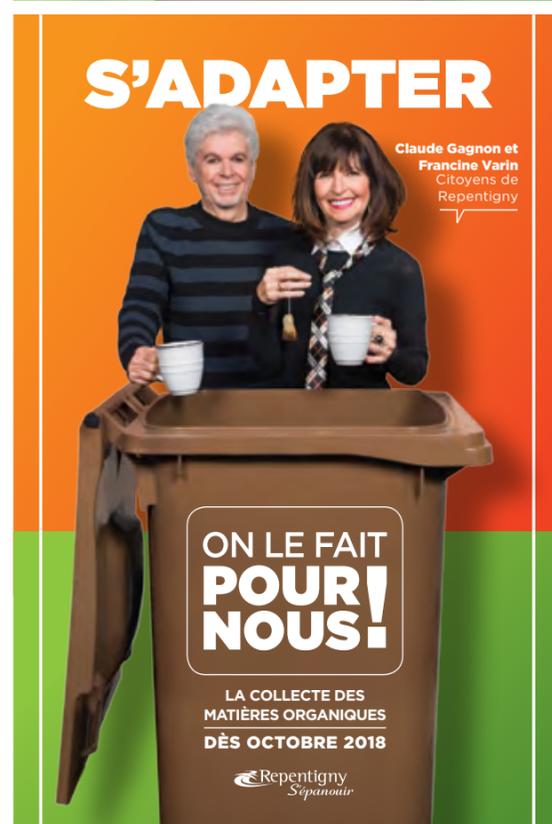
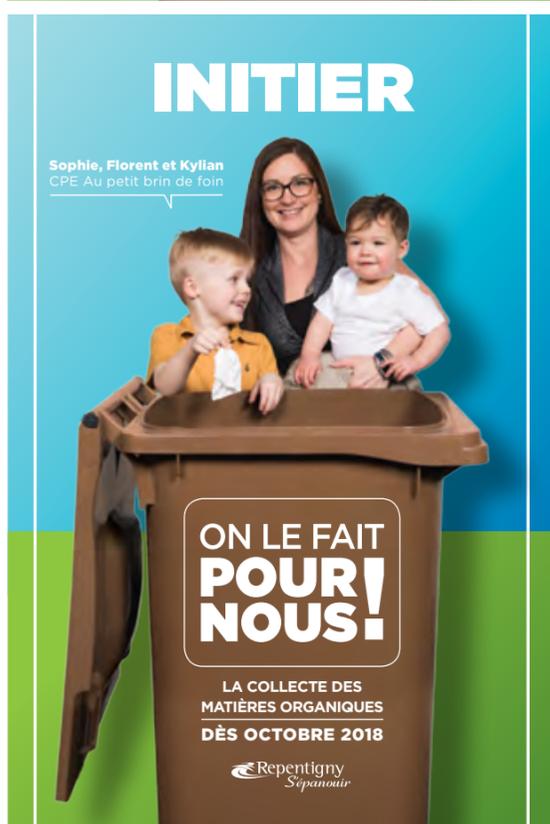
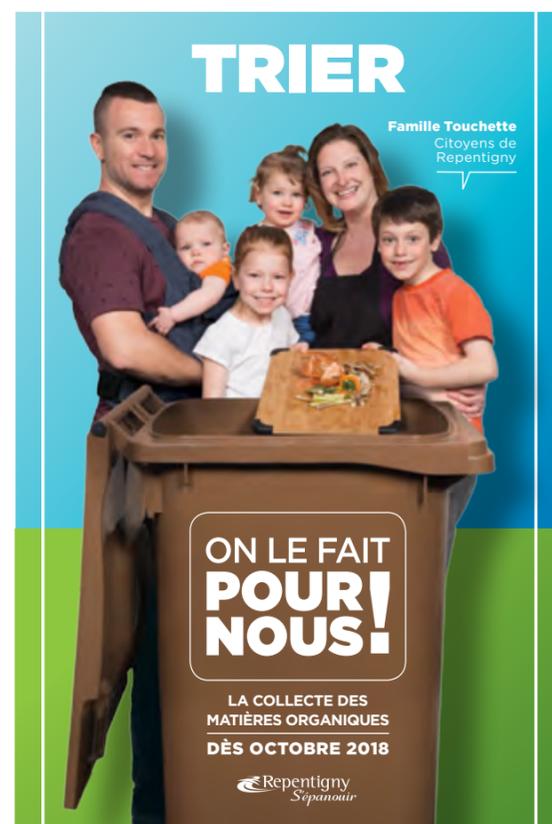
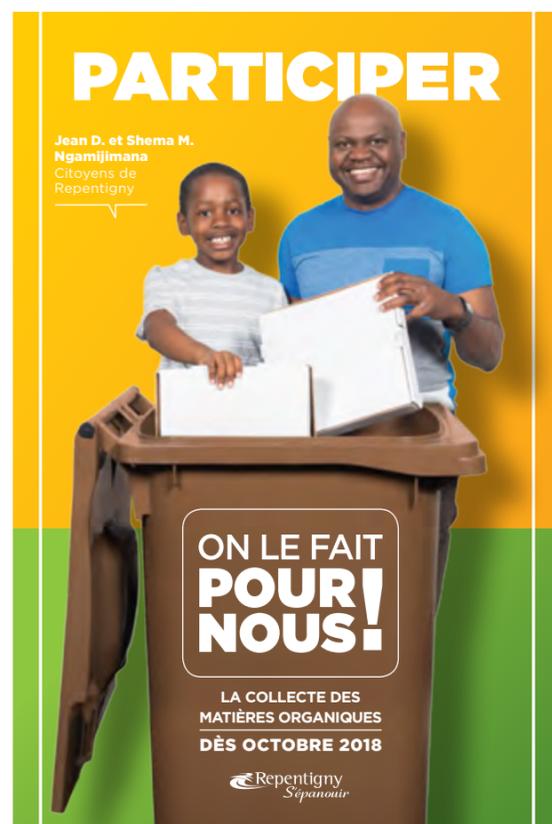
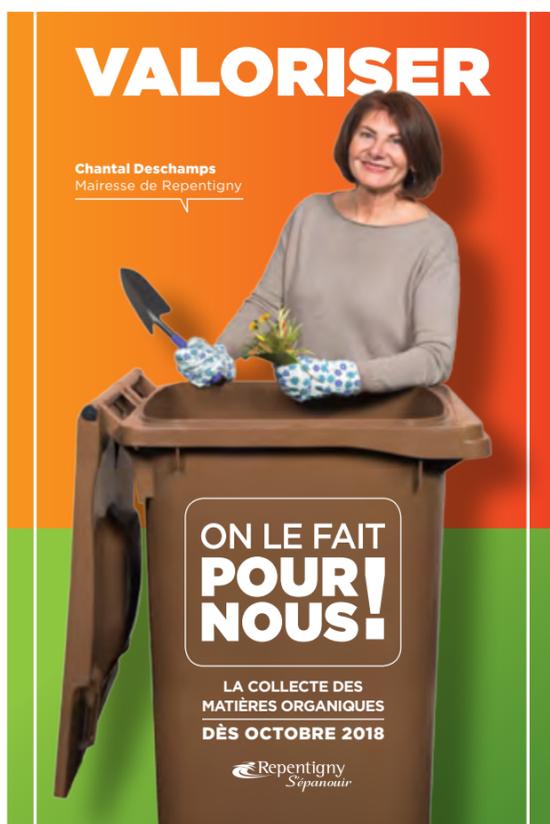
Rappelons que la collecte des matières organiques sera déployée en deux phases. Les habitations de huit logements et moins, les écoles, les garderies, les édifices municipaux et quelques institutions, commerces et industries (ICI) seront d'abord desservis dès octobre 2018 (sauf exception). Puis, à l'automne

2019, viendront les habitations de neuf logements et plus et les ICI restants, ce qui complétera le déploiement. Pour confirmer lors de laquelle des phases votre résidence sera desservie, communiquez avec la ligne Info-environnement au 450 470-3830 ou à info-environnement@ville.repentigny.qc.ca.

Ce qu'il faut savoir

- Date d'entrée en vigueur de la collecte des matières organiques (MO) : 1^{er} octobre 2018 (un calendrier complet sera distribué à tous les résidents)
- Date de livraison des bacs bruns (incluant un bac de cuisine et une trousse d'information) : août/septembre 2018
- Fréquence de la collecte des MO : toutes les semaines, de la mi-avril à la mi-novembre, et toutes les deux semaines, de la mi-novembre à la mi-avril
- Changement aux autres collectes – à partir du 1^{er} octobre :
 - La collecte des ordures passera toutes les deux semaines
 - Les résidus verts seront ramassés lors de la collecte des matières organiques

Une foire aux questions complète concernant l'implantation de la collecte des matières organiques à Repentigny est maintenant disponible au ville.repentigny.qc.ca/collecteMO. Consultez-la sans tarder.



▲ Six différents visuels mettent en scène des résidents et des membres de la communauté repentignoise qui ont accepté de se prêter au jeu et de s'unir dans la promotion de ce nouveau service.



Être un bon citoyen c'est aussi...

Faire des feux extérieurs sécuritaires et qui respectent le voisinage

La saison des feux extérieurs est arrivée! Avant de penser à allumer, assurez-vous de respecter la réglementation en vigueur afin de ne pas compromettre votre sécurité ainsi que la quiétude de vos voisins.

Pas de feu sans foyer

Il est permis de faire des feux extérieurs sur le territoire entre 17 h et 1 h, et ce, dans un foyer conforme seulement. Il est ainsi interdit de faire un feu en plein air, sauf si vous détenez un certificat d'autorisation émis par la municipalité.

Le foyer doit être fermé sur toutes ses faces et être muni d'une cheminée avec un pare-étincelles. Il doit être installé dans la cour arrière d'une résidence unifamiliale et être positionné à 4 m de tous matériaux combustibles, contenant d'essence ou liquides inflammables. De plus, le foyer ne doit jamais se retrouver sous un câblage électrique, un arbre ou toute autre végétation. Assurez-vous également que le foyer est positionné à au moins 1 m des limites de votre propriété.

Pas de feu sans bois

Seuls le bois de chauffage et le bois d'allumage peuvent être utilisés pour entretenir un feu. Les ordures, les feuilles mortes et les déchets de construction ne doivent pas être brûlés.

Pas de feu aux grands vents

Pour des raisons de sécurité et de civisme, il est interdit d'allumer un feu lorsque la vitesse des vents excède 20 km/h.

Pas d'arrosage, pas de feu

Il est également interdit d'allumer un feu lorsqu'une interdiction d'arrosage émise par la Ville est en vigueur sur le territoire.

Pour tous les détails concernant la réglementation encadrant les feux extérieurs et les amendes s'y rattachant, consultez la section « Vie citoyenne – Incendies » du site internet de la Ville.



Campagne de sécurité urbaine

Encore quelques jours pour participer au 3^e tirage

Le Défi bonne conduite fera bientôt son 3^e gagnant! Vous avez jusqu'au 30 avril pour vous rendre au defibonneconduite.com, visionner l'une des capsules de REP, notre chien bon citoyen, repérer le logo de la Ville et remplir le formulaire d'inscription. Vous courrez alors la chance de remporter une carte cadeau d'une valeur de 750 \$ des Galeries Rive Nord.

Vous avez manqué votre chance? Trois autres cartes cadeaux restent à être tirées! Ne perdez pas une minute et découvrez les aventures de REP à Repentigny. C'est sur un ton sympathique qu'il partage ses conseils pour être un bon conducteur, un bon voisin, mais surtout, un bon citoyen.

Six de ses vidéos sont présentement en ligne. Restez à l'affût, car de nouvelles seront dévoilées au début de l'été.

N'oubliez pas que vous pouvez vous réinscrire au concours lors de chaque tirage. Vous augmentez ainsi vos chances de gagner!

Parce qu'à Repentigny, être un bon citoyen, c'est plaisant en chien!



▲ Notre vedette REP lors du tournage de la capsule « Y'a toujours ben des limites! » l'été dernier.



Prévention incendies

Les pompiers amorcent leurs visites résidentielles

Chaque année, de la mi-avril à la mi-octobre, les pompiers sillonnent le territoire afin de procéder à l'inspection des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone de chacune des résidences.

Cette opération vise à sensibiliser les Repentignois et les Repentignaises aux bonnes pratiques en matière de prévention des incendies et à vérifier la conformité des avertisseurs en place.

Si vous êtes absents lors de la visite des pompiers à votre domicile, ces derniers laisseront un accroche-porte indiquant la marche à suivre pour effectuer vous-même la vérification de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (si applicable) :

- Votre résidence compte au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage, incluant le sous-sol;
- Les avertisseurs de fumée sont installés au plafond ou à moins de 30 cm du plafond;



▲ Les avertisseurs de fumée permettent aux occupants de sortir rapidement de leur demeure avant que la fumée ne se propage. S'ils sont présents et fonctionnels, ils sauvent des vies.

- Les avertisseurs de fumée ont moins de 10 ans;
- Un avertisseur de monoxyde de carbone est installé près des chambres si la résidence compte un garage attaché à la maison et/ou un appareil de chauffage à combustion.

Vous aurez 30 jours à partir du moment de la visite des pompiers pour effectuer les vérifications et remplir le formulaire « Absence lors de l'inspection résidentielle » disponible sur le site web de la Ville, sous l'onglet « Vie citoyenne – Incendies » ou à la caserne 50 (270, rue Valmont, Repentigny) en format papier.

À défaut de retourner le formulaire dûment rempli au Service de prévention et lutte contre les incendies, des procédures judiciaires pourraient être entreprises.

Pour en savoir plus sur la réglementation entourant la prévention des incendies, consultez le ville.repentigny.qc.ca/incendies.

Mai, le mois des sciences dans le réseau des bibliothèques

En mai, les scientifiques en herbe seront bien servis! Une heure du conte à saveur scientifique aura lieu le vendredi 11 mai, à 10 h 45, à la bibliothèque Robert-Lussier, et ce, afin de souligner les 24 heures de science. Les 4 ans et plus pourront participer à cette activité qui se déroulera durant une journée pédagogique.

La bibliothèque Edmond-Archambault accueillera deux ateliers animés par les Scientifines, le dimanche 20 mai, dans le cadre de l'Odyssée des sciences. Les 6 à 12 ans sont invités à venir fabriquer un objet avec des billes UV ou à concevoir un interrupteur. Faites vite, les places sont limitées!

Un été sous le signe du camping et de la lecture

Le 24 mai prochain, à 18 h 45, à la bibliothèque Edmond-Archambault. Venez écouter un conte qui mettra le camping à l'honneur. Histoires et surprises seront de la partie! L'animation, qui vise à promouvoir la Semaine québécoise du camping, est dédiée aux enfants de 4 ans et plus.

Les activités sont gratuites, mais l'inscription est requise en ligne ou au comptoir du prêt des bibliothèques.

Les activités sont une belle façon de s'imprégner de l'été qui est à nos portes. Les 6 à 12 ans pourront se mettre dans l'ambiance du club de lecture estival des Aventuriers du livre, qui portera sur le camping!



Plus de 200 heures de travail pour réaliser ce tapis d'éveil

Le Réseau des bibliothèques remercie le Cercle des fermières de Repentigny qui a consacré au moins 200 heures, d'octobre à mars derniers, pour la confection d'un tapis d'éveil pour les jeunes lecteurs.

Réalisé dans le cadre d'un projet collectif d'aide à la communauté, ce tapis servira pour la nouvelle série mensuelle d'activités d'éveil à la lecture pour les 0-18 mois, intitulée « Contes et peluche ». Ce tapis met en valeur les livres et permet la découverte d'autres outils comme les chansons, comptines et marionnettes.

Semaine québécoise des familles

La Fête des familles donne le coup d'envoi des festivités

Repentigny amorcera les festivités de la Semaine québécoise des familles avec sa grande Fête des familles. Ce samedi 12 mai, enfants, parents et grands-parents sont invités à se rendre au parc Laforest où spectacles, ateliers, structures gonflables et amuseurs publics veilleront au divertissement de chacun de 10 h 30 à 16 h. Les activités organisées pour l'occasion sont gratuites!

«La programmation promet d'être à la fois amusante et enrichissante encore cette année. C'est sous le thème de l'éveil à la lecture et à l'écriture que tout a été pensé, annonce Josée Mailhot, présidente de la commission Familles et aînés, des loisirs et vie communautaire. Permettre aux enfants de s'épanouir dans un contexte ludique, avec les membres de leur famille, c'est exactement ce sur quoi repose la Fête des familles! Les Repentignois et les Repentignaises sont invités en grand nombre à venir passer la journée avec nous.»

Des spectacles, des ateliers et plus encore

Ateliers de fabrication de marionnettes

10 h 30 et 13 h 30

Par la Maison de la famille La Parenthèse

En famille, créez des personnages imaginaires plus colorés les uns que les autres.

Heure du conte

11 h

Éveiller les enfants à la lecture, c'est aussi leur raconter des histoires... C'est ce que fera une animatrice du Réseau des bibliothèques de Repentigny.



Charlie dans la préhistoire

11 h 30

Spectacle présenté par le Théâtre Petit-Bus

Pendant une heure, Charlie fait vivre aux enfants un véritable voyage dans le temps!

Atelier de création d'objets littéraires

13 h à 15 h

Par le Cercle des fermières

Réalisez des objets artisanaux de toutes sortes : marques-pages, signets, porte-papiers, et plus encore!

Atelier créatif

13 h 30

Participez à la création d'un abécédaire géant collectif!

Clovis et Mordicus

15 h

Spectacle présenté par le Théâtre Petit-Bus

Découvrez l'univers d'un auteur québécois à travers les aventures loufoques de deux drôles de chiens, l'un détective et l'autre auteur.

Un comptoir alimentaire sera également disponible sur place.

En cas de pluie, les activités seront déplacées, en formule abrégée, à l'intérieur de l'école primaire Jean-XXIII.

La famille, c'est ça qui compte!

Pour souligner la Semaine québécoise des familles, dont le slogan national est «La famille, c'est ça qui compte», la Ville de Repentigny et plusieurs partenaires proposent aux citoyennes et aux citoyens de prolonger les festivités jusqu'au 20 mai. Activités sportives, conférences, lecture en cadeau, journées portes ouvertes... voilà plusieurs occasions d'apprendre et de se divertir pour le mieux-être des familles!

Consultez la programmation détaillée au ville.repentigny.qc.ca, dans la section « Vie animée », ou surveillez la page Facebook de la municipalité.

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière du Comité régional pour la valorisation de l'éducation, dans le cadre de Mission lecture Lanaudière et par l'intermédiaire du fonds pour la mesure dédiée à la lecture du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le samedi 9 juin, organisez une fête de voisins dans votre quartier



Repentigny s'inscrit à la Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois Villes et Villages en santé qui vise à rapprocher les citoyennes et les citoyens qui vivent dans un même milieu.

Tenez les rênes de la fête

La beauté de cet événement, c'est que chacun l'organise comme bon lui semble, selon ses préférences et celles des gens qui composent son quartier. Ainsi, avec vos voisins, organisez un 5@7, un barbecue, un concours de desserts, un buffet partagé ou toute autre activité qui vous permettra de rencontrer et d'échanger avec les familles de votre voisinage. Réunissez-vous dans votre cour arrière ou encore dans un parc de votre quartier!

Des suggestions d'activités de même que des affiches téléchargeables pour promouvoir votre fête sont disponibles au fetedesvoisins.qc.ca. Notez qu'aucune fermeture de rue ne sera autorisée et qu'aucun prêt de matériel n'est prévu dans le cadre de cet événement.

«La Fête des voisins est une occasion parfaite pour tisser des liens avec celles et ceux qui nous entourent. Apprendre à connaître les gens de son voisinage, c'est aussi s'ouvrir à l'autre, favoriser les saines relations et améliorer le vivre ensemble dans son quartier. C'est une initiative qui valorise la communication, le partage et l'entraide, et qui favorise l'amélioration de la qualité de vie dans un milieu. Participez en grand nombre le 9 juin prochain», invite Mme Josée Mailhot, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

Inscrivez votre fête dès maintenant sur le site internet de l'événement!

Semaine de l'action bénévole

Donnez de votre temps pour une cause qui vous tient à cœur

C'est du 15 au 21 avril derniers que la Fédération des centres d'action bénévole du Québec déployait sa campagne «Je bénévole, tu bénévoles, conjugons notre bénévolat» pour orienter notre société vers l'entraide et la solidarité, et la sensibiliser à la force collective que représente le bénévolat pour le mieux-être d'une collectivité.

Comment faire pour devenir bénévole?

Saviez-vous que le Service bénévole Comté L'Assomption peut vous accompagner dans la recherche d'une cause qui vous convient? En prenant rendez-vous auprès de ce centre d'action bénévole, vous pourrez notamment définir quels sont vos intérêts, les tâches que vous êtes prêts à réaliser ainsi que le temps que vous souhaitez consacrer à une activité bénévole.

Des propositions vous seront ensuite présentées de manière à ce que vous puissiez choisir la cause que vous préférez.

Rendez-vous sur la chaîne YouTube de Repentigny

Une vidéo a été réalisée par la Ville de Repentigny dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole. Allez la visionner!

Information

Service bénévole Comté L'Assomption

450 581-5033

servicebenevole@bellnet.ca



Dates à retenir

24 et 25 avril : début de la collecte des résidus verts

Secteurs 1 et 2 : 24 avril; Secteurs 3 et 4 : 25 avril

La collecte se tiendra chaque semaine jusqu'à l'entrée en vigueur de la collecte des matières organiques en octobre prochain.

Les résidus verts doivent être déposés dans des sacs ou des contenants solides et placés en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte.

Matières acceptées : gazon coupé, feuilles mortes, mauvaises herbes, débris de plate-bande et de jardin débarrassés de leur terre.

Matières refusées : branches, souches, tourbe, terre et roches.

1^{er} mai : entrée en vigueur des restrictions d'arrosage

Conformément au règlement 252 concernant l'eau potable, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, l'arrosage des pelouses doit se faire selon l'horaire suivant :

	Numéros civiques pairs		Numéros civiques impairs	
	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)
Jours pairs	6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h		
Jours impairs			6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h

Le 31^e jour des mois de mai, juillet et août, il est strictement interdit d'arroser, que votre numéro soit pair ou impair, et ce, pour l'ensemble du territoire.

À noter que quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende.



3 mai : conférence Le compostage à la maison

19 h, salle du conseil de l'hôtel de ville

Le compostage domestique : facile et économique! Découvrez comment valoriser vos matières organiques tout en obtenant un terreau fertile pour votre jardin ou votre potager.

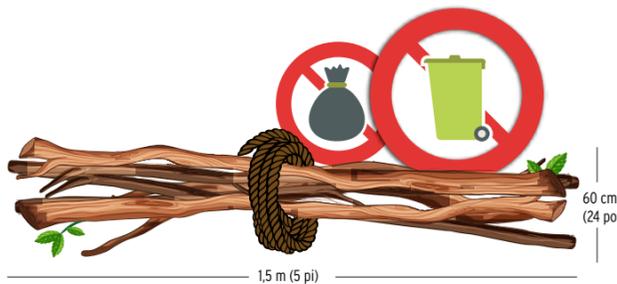
À ne pas confondre : le compostage domestique est un procédé qui s'avère complémentaire à la collecte des matières organiques qui arrivera sur le territoire à compter d'octobre 2018. Pour en savoir plus sur les différences et les avantages, assistez à la conférence! Gratuit. Inscription au 450 470-3830.

Des composteurs domestiques seront en vente lors de la conférence au coût de 30 \$. Les quantités sont limitées. Réservez le vôtre dès maintenant en téléphonant à la ligne Info-environnement au 450 470-3830.

7, 8 et 9 mai : premières collectes des branches

Secteurs 1 et 2 : 9 mai; Secteur 3 : 7 mai; Secteur 4 : 8 mai

Les branches doivent être déposées en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte. Elles sont acceptées en quantité illimitée, mais doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

12 mai : distribution gratuite de compost

Stationnements des écoles Jean-Baptiste-Meilleur et L'Horizon

8 h 30 à 15 h, beau temps, mauvais temps

Une quantité maximale de 120 l, soit l'équivalent d'une brouette, sera remise par adresse (preuves de résidence exigées). Pour obtenir votre compost, vous devez apporter vos propres contenants. Prévoyez-en plusieurs, puisque les bénévoles ne seront pas autorisés à mettre plus de 15 kg de compost dans chaque contenant afin d'éviter les blessures.

Exemples de contenants acceptés :

- chaudière (ex. 5 gal)
- contenant, boîte ou bac de rangement (ex. type Rubbermaid)
- sac de jute ou de plastique épais

Attention : les bacs bleus roulants de 360 l pour le recyclage ou les contenants susceptibles de laisser le compost s'échapper seront refusés (ex. : sac d'emplètes en plastique mince).

28, 29 et 30 mai : collectes des encombrants

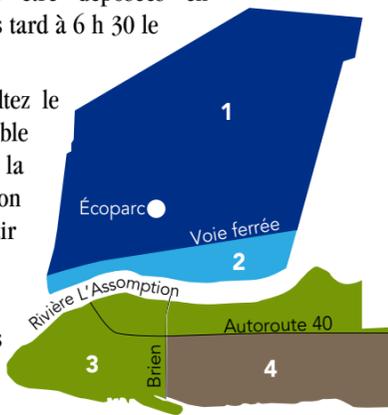
Secteurs 1 et 2 : 30 mai; Secteur 3 : 28 mai; Secteur 4 : 29 mai

La collecte des encombrants permet de se départir d'appareils ménagers, réfrigérateurs et électroniques, de meubles de grandes dimensions et de tout objet excédant 1 m (3 pi) de longueur ou pesant plus de 25 kg (55 lb). Les matelas et les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ne sont pas ramassés, mais sont acceptés aux écoparcs.

Les matières doivent être déposées en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte.

En tout temps, consultez le bottin vert disponible sur le site internet de la Ville pour trouver le bon endroit où vous départir de vos objets désuets.

Pour toutes questions concernant les diverses collectes, visitez le ville.repentigny.qc.ca/collectes.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 8 mai 2018, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

Impression :
Distribution :
Tirage :



Trois événements certifiés écoresponsables

Au cours de la dernière année, la Ville de Repentigny n'a pas certifié un, mais bien trois événements écoresponsables selon la norme BNQ 9700-253 en gestion responsable d'événements : le Rendez-vous annuel sur le développement durable a obtenu le niveau 5 (sur une possibilité de 5) pour sa première édition, le Gala reconnaissance des bénévoles est passé du niveau 3 au niveau 4 et la Soirée de Noël des employés a pour sa part obtenu le niveau 3.

Cette certification témoigne de l'engagement de la municipalité à adopter des pratiques écoresponsables dans l'organisation et la tenue de ses événements, qu'ils soient de petite ou de grande envergure. De la sélection des fournisseurs, des produits d'alimentation et des moyens de transport, à la gestion du matériel, des sources d'énergie et des matières résiduelles, la gestion

responsable permet de diminuer l'empreinte des événements sur l'environnement naturel et humain et d'augmenter leurs retombées économiques et sociales.

Faits intéressants :

- Dans chacun de ces événements, l'achat local a été privilégié. Par exemple, lors du Gala reconnaissance des bénévoles, 75 % des ingrédients du repas provenaient d'un rayon de moins de 100 km.
- En moyenne, 94 % des matières résiduelles générées lors de ces trois événements ont été compostées ou recyclées.
- Pour ces trois événements, seulement 6,21 t de CO² ont été émises. La Ville en a compensé le double par le biais du projet « Reforestation dans la région métropolitaine de Montréal » de l'organisme Planétaire.